

**CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS**

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H. (68) ou A. P. B. (67) * :
 Nom et Prénom : N° D. S. V. :
 Domicile : Commune : C.Postal :
 Téléphone : N° Numagrit : N° SIRET :

Déclare participer au concours des miels *
 1ère Collecte (juillet) * N° Numagrit *

2ème Collecte (août) *

A REMPLIR PAR L'APICULTEUR							Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles demandées Max. Production x 4 **	Bandes de Conformité **	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
O0	SAPIN								
O1	FORÊT								
O2	CHATAIGNIER								
O3	ACACIA								
O4	TILLEUL								
O5	FLEURS LIQUIDE								
O6	CREMEUX								

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.
 L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.
 Fait à le Signatures : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) 1 chèque pour l'analyse de € x par le nombre d'échantillons = €
 b) 1 chèque pour les médailles ou les bandelettes concours de 0,08 € x (nombres de médaille ou bandelettes) =
 ** Nombre de médailles ou bandelettes de conformité = Production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.
 N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible
 N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

* - Cocher la case

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose Syndicat